



Permis belge est-il valable en france

Par **Cigdem**, le **05/09/2011 à 20:24**

Bonjour,rnrnJe suis née en France, j'habite en France sauf que je vais a l'école en Belgique (Genk) et je voudrais passer mon code de la route mais je ne sais pas si c'est valable en France . Je suis inscrite dans une auto école en France sauf je n'arrive pas a avoir une date a cause de l'attente alors que en Belgique je peut le passer quand je veut. Mon dossier va bientôt être supprimer. rnrn- Je voudrais passer mon code en Belgique et mon permis en France es ce possible?rnrn- Et je voudrais savoir aussi si le permis Belge et-il valable en France?rnrnSi vous pouvez me répondre au plus vite c'est important. rnrnMerci d'avance.

Par **mimi493**, le **05/09/2011 à 20:45**

Uniquement si vous résidez en Belgique, ce qui n'est pas votre cas, donc non en ce qui vous concerne.

Par **Cigdem**, le **06/09/2011 à 14:57**

Si je prouve que ma tante m'héberge chez elle, si je montre son adresse? car je rentre pas souvent chez moi j'ai encore 3ans d'études a faire en Belgique rnDonc ni le permis, ni le code Belge n'es valable en France?

Par **mimi493**, le **06/09/2011 à 15:04**

Un permis étranger est valable en France si :
- son titulaire réside à l'étranger et ne vient en France qu'en touriste (moins de 180 jours par an)
- son titulaire est étranger avec un titre de séjour étudiant
- son titulaire l'a obtenu alors qu'il résidait à l'étranger (il ne s'agit pas que d'une attestation d'hébergement, il faut aussi, par exemple, y avoir son domicile fiscal, son domicile social, pour la sécu etc.) et l'a échangé contre un permis français dans l'année suivant son retour en France
[citation]- Je voudrais passer mon code en Belgique et mon permis en France est-ce possible? [/citation] passer son permis, c'est faire le code et la conduite dans le même pays.

Par **Cigdem**, le **06/09/2011 à 15:26**

Ok, merci beaucoup :)
Aurevoir.